



Declaration

National Flag of Canada Day February 15

Déclaration

Jour du drapeau national du Canada Le 15 février

At the stroke of noon on February 15, 1965, Canada's red and white maple leaf flag was raised for the very first time.

The flag belongs to all Canadians; it is an emblem we all share.

Although simple in design, Canada's flag well reflects the common values we hold so dear: freedom, peace, respect, justice and tolerance.

Canada's flag is a symbol that unites Canadians and expresses throughout the world and always our pride in being Canadian.

The maple leaf flag pays homage to our geography, reflects the grandeur of our history and represents our national identity.

Our flag thus honours Canadians of all origins who, through their courage and determination, have helped to build and are continuing to build our great country: a dynamic country that is open to the future.

Therefore, I, Jean Chrétien, Prime Minister of Canada, declare that February 15 will be celebrated henceforth as National Flag of Canada Day.

Let us be proud of our flag! Let us recognize how privileged we are to live in Canada, this magnificent country that encompasses our history, our hopes and our future.



C'est sur le coup de midi, le 15 février 1965, que le drapeau unifolié rouge et blanc a été hissé pour la toute première fois.

Ce drapeau appartient aux Canadiennes et aux Canadiens; c'est un emblème que nous partageons toutes et tous.

Quoique simple de conception, le drapeau du Canada traduit bien les valeurs communes qui nous tiennent tant à coeur : la liberté, la paix, le respect, la justice et la tolérance.

Le drapeau du Canada est un symbole qui rallie la population canadienne et qui exprime partout dans le monde et pour toujours notre fierté d'être Canadiens.

L'unifolié rend hommage à notre géographie, il exprime la grandeur de notre histoire et il représente notre identité nationale.

Notre drapeau rend aussi hommage aux Canadiennes et aux Canadiens de toutes origines qui, par leur courage et leur détermination, ont contribué et continuent à bâtir notre grand pays : un pays dynamique et ouvert sur l'avenir.

C'est pourquoi, moi, Jean Chrétien, Premier ministre du Canada, je déclare que le 15 février marquera dorénavant le Jour du drapeau national du Canada.

Soyons fiers de notre drapeau! Reconnaissons le privilège que nous avons de vivre au Canada, ce pays magnifique à la hauteur de notre histoire, de nos espérances et de notre avenir.



Prime Minister of Canada
February 15, 1996

Premier ministre du Canada
Le 15 février 1996